



CANADA

# Débats du Sénat

---

2<sup>e</sup> SESSION • 40<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 146 • NUMÉRO 7

---

## LES FINANCES

Le budget de 2009

Question de

l'honorable Claudette Tardif

Le jeudi 5 février 2009

## LE SÉNAT

Le jeudi 5 février 2009

### LES FINANCES

#### LE BUDGET DE 2009

**L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) :** Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat. Pas un mot n'a été dit sur les francophones dans le budget de 2009 de son gouvernement.

Le commissaire aux langues officielles trouve regrettable que le gouvernement ait choisi de ne pas affirmer son engagement et son appui à l'égard des communautés linguistiques en situation minoritaire dans le budget de 2009. Comment les francophones peuvent-ils croire que le montant de 1,1 million de dollars annoncé dans la feuille de route sur la dualité linguistique de juin 2008 va réellement être inscrit dans le budget lorsqu'on n'en fait pas mention?

[Traduction]

**L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement et ministre d'État (Aînés)) :** Honorables sénateurs, je crois que l'engagement du gouvernement actuel et de tous les gouvernements envers la dualité linguistique et les langues officielles va de soi. Je tiens à assurer au sénateur Tardif et à tous les sénateurs que le gouvernement appuie sans la moindre réserve les communautés de langue officielle et les politiques linguistiques.

Tel que promis dans le budget de 2008, comme notre collègue vient de nous le rappeler, le gouvernement a présenté en juin dernier sa stratégie en matière de dualité linguistique au Canada pour la période allant de 2008 à 2013. Nous sommes en train de la mettre en œuvre. Nous avons un excellent nouveau ministre, James Moore, qui est déterminé à appliquer cette politique. Nous avons promis de présenter une stratégie et c'est exactement ce que nous avons fait. Cette stratégie, par ailleurs prévoit un financement jamais vu de 1,1 milliard de dollars sur cinq ans, un engagement sans précédent

du gouvernement envers les communautés de langue officielle. Cette stratégie comprend non seulement un accroissement du financement dans nombre de secteurs visés par l'ancien plan d'action du gouvernement libéral, mais aussi de nouveaux investissements dans des secteurs clés, comme un fonds jeunesse de 12,5 millions de dollars et un fonds culturel de 14 millions de dollars.

• (1510)

Honorables sénateurs, je reviens à une réponse que j'ai donnée hier à une autre question. Ces fonds ont été engagés aux termes du budget de 2008. Le budget de 2009 n'invalide pas les engagements pris en 2008. Nous avons pris des engagements et nous les respecterons. Lorsque madame le sénateur rencontrera le ministre, si ce n'est déjà fait, je suis sûre qu'elle constatera sa détermination à faire avancer ce dossier.

[Français]

**Le sénateur Tardif :** Les communautés sont en attente depuis presque un an. Encore une fois, on fait des annonces, mais les fonds n'arrivent pas. J'aimerais que la ministre me rassure et me dise, aujourd'hui, quand les fonds seront distribués.

[Traduction]

**Le sénateur LeBreton :** Je ne sais pas quelle partie du oui l'honorable sénateur a de la difficulté à accepter. J'ai dit qu'il n'y avait pas d'ambiguïté. Les fonds sont disponibles et le ministre a pris l'engagement de les verser.

Dans la feuille de route, on affecte une somme sans précédent à cette question. De toute l'histoire canadienne, il s'agit de l'investissement le plus considérable à ce chapitre jamais consenti par le gouvernement fédéral. Je regrette que madame le sénateur n'accepte pas ma parole alors que j'interviens pour confirmer l'engagement du gouvernement à cet égard.